

# Déclaration des Performances

DoP N°: SG GY 2013 A1AAA07A001

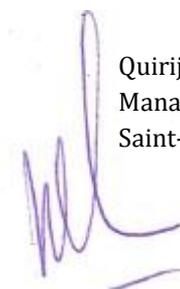
1. **Code d'identification unique du produit type:** Gyplat – plaque de plâtre conforme à la norme EN 520:2009 (épaisseur 9,5 mm).
2. **Identification du produit de construction:** Gyplat 400; Gyplat 600. Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit – DD-MM-YY.
3. **Usage prévu du produit de construction:** Plaque de plâtre avec épaisseur de 9,5 mm et largeur 400 ou 600 mm, pour finition sèche intérieure.
4. **Fabricant:** Saint-Gobain Construction Products Belgium, Sint-Jansweg 9, Haven 1602, B-9130 Kallo (Belgium).
5. **Mandataire:** Non concerné.
6. **Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction:** Système 4.
7. **Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :** Non concerné.
8. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:** Non concerné.
9. **Performances déclarées:** Voir tableau ci-dessous, conformément à l'annexe ZA de la norme EN 520:2009. Les méthodes et données pour la certification de conformité sont adaptées suivant la description dans le tableau ZA.2 et ZA.3a.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A2-s1, d0 (B)	EN 520:2009
Perméabilité à la vapeur d'eau	10	
Conductivité thermique	0,25 W/(m.K)	
Résistance au cisaillement	NPD	
Résistance à la flexion	Conforme	
Substances dangereuses	NPD	
Résistance aux chocs	Voir la documentation technique du fabricant : <a href="http://www.gyproc.be">www.gyproc.be</a>	
Isolation acoustique aux bruits aériens		
Absorption acoustique		

**10. Les performances des produits identifiés aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées dans le tableau ci-dessus (point 9).**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus (point 4). Les produits sont soumis à un essai de type initial et à un contrôle de la production en usine conforme à la EN 520:2009.

Kallo, 1 juin 2013



Quirijns Rini  
Managing Director  
Saint-Gobain Construction Products Belgium